RAPPORT DE CONCERTATION

ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLE

Rue de Boigne et Avenue Général de Gaulle

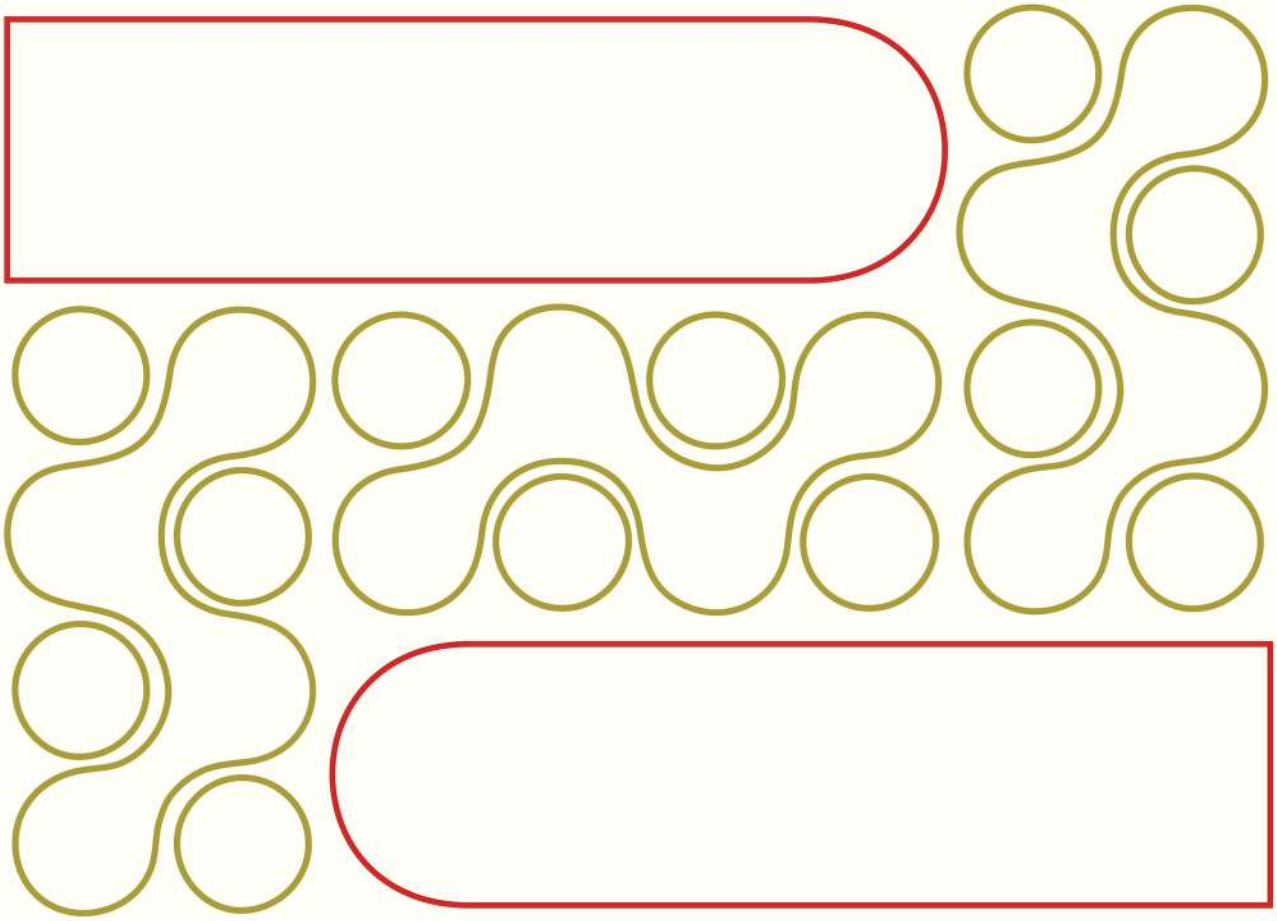

Ville de Chambéry 2024

Le réaménagement des espaces publics du centre ville

Entre 2023 et 2025, la Ville de Chambéry souhaite **réaménager plusieurs espaces publics** du centre-ville pour les rendre plus **agréables** et plus **adaptés aux usages d'aujourd'hui**. Elle propose aux Chambériennes et Chambériens de participer à la démarche pour **imaginer avec elle ces futurs lieux de vie**, parmi lesquels on compte :

- Le boulevard du théâtre
- Le square Lannoy de Bissy
- La rue de Boigne (partie haute)
- L'avenue du Général de Gaulle
- Le square Albstadt

Les grands objectifs du programme de réaménagement

Le projet de réaménagement des espaces du centre-ville est construit autour de **trois piliers** :

1. Permettre aux habitantes et habitants de **reprendre possession des espaces publics** de leur quotidien
2. **Augmenter les espaces végétalisés** en ville et **favoriser les mobilités douces**
3. **Lutter contre le réchauffement climatique et les îlots de chaleur urbains**

La première phase : le boulevard du théâtre et le square Lannoy de Bissy - 4 étapes

1. Entre mai et juin 2022, mise en place d'une **première concertation** pour affiner les objectifs globaux du programme de réaménagement
2. En juillet 2022, **consultation des Chambérien•nes** sur les esquisses du projet.
3. Les esquisses ont ensuite été retravaillées pour intégrer les retours des usager•ères et habitant•es.
4. **Les travaux ont commencé le 18 mars 2024 et se termineront fin 2024.**

La deuxième phase : la rue de Boigne, l'avenue Général de Gaulle et le square Albstadt

Deux jours sur site ont été organisés les 2 et 10 avril 2024 afin de **présenter les esquisses des projets** aux habitant•es et usager•ères. Des **questionnaires** ont été mis à leur disposition afin de récolter leur avis sur le projet. Dans le même temps, les esquisses et questionnaires étaient disponibles sur la **plateforme *Participons.Chambéry.fr*** pour récolter des avis supplémentaires en ligne.

Les grandes lignes

Résultats généraux de la consultation

186

questionnaires récoltés

120 questionnaires ont été récoltés sur la rue de Boigne et 66 sur De Gaulle.
59% des participant•es ont répondu en ligne via la plateforme *Participons.Chambéry.fr*.

94%

d'accord avec la démarche

La démarche globale est acceptée ou appréciée par 94% des répondant•es :

- Secteur de Boigne : 97%
- Secteur De Gaulle : 89%

12%

demandent de poursuivre

Une partie de la population interrogée demande spontanément, en commentaires libres, d'étendre la démarche "Espaces publics du centre ville".

Carte des espaces mentionnés pour poursuivre la dynamique “Espaces publics du centre ville” avec nombre d’occurrences

Les espaces les plus mentionnés sont : la totalité de la rue de Boigne, l’avenue Général De Gaulle et la place du 8 mai 1945 et la rue Favre.

Des propositions de configurations variées

Les propositions de réaménagement portées par les habitant•es et usager•ères sur ces espaces du centre ville sont très variées. Elles incluent (de la plus proposée à la moins proposée) :

- Une **piétonnisation** et **végétalisation** complète des espaces concernés
- Le passage en **circulation à sens unique** et une **limitation du stationnement** sur les espaces listés
- Le passage en **zone de rencontre**
- La piétonnisation et la limitation du stationnement sur des **périodes spécifiques** (le dimanche, tout le week-end, pendant les jours fériés, ...)
- Une **végétalisation** sans piétonnisation

Un autre point à noter est que plusieurs personnes mentionnent la possibilité de faire des **expérimentations**, ou de l’**aménagement transitoire** avant un réaménagement complet des espaces.

Enfin, on remarque un grand nombre de demandes d’**axes de circulation pour les vélos** qui soient sécurisés et séparés des piétons.

Rue de Boigne

Les retours des habitant•es et usager•ères

Choix des esquisses

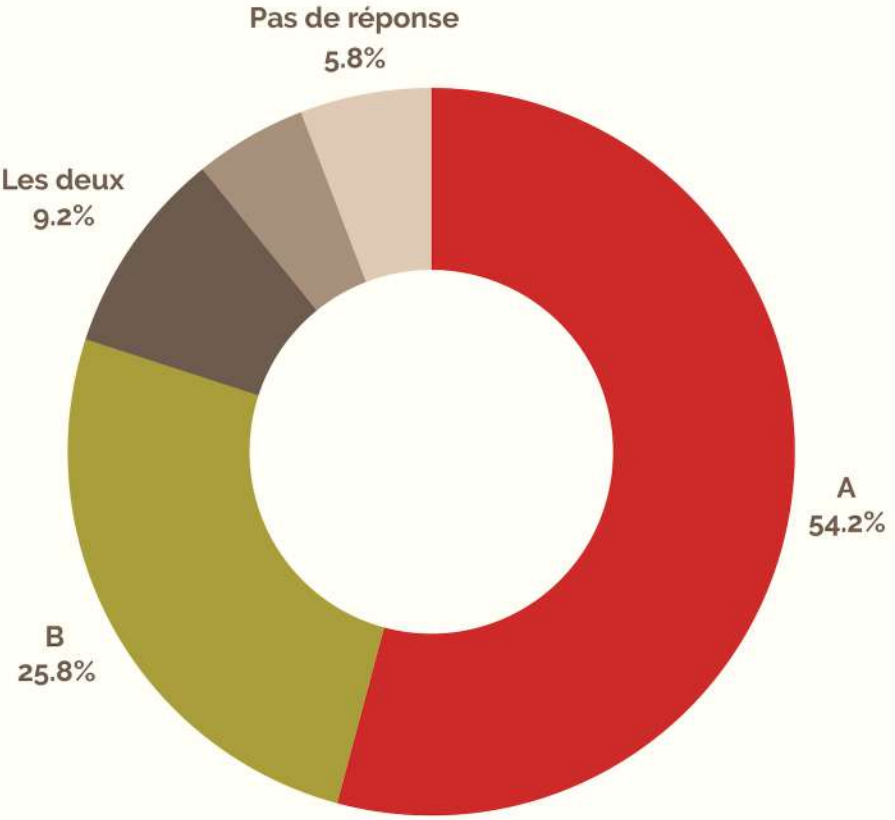

La première question demandait de choisir son esquisse préférée, et d'expliciter pourquoi.

Les résultats montrent que **plus de la moitié des personnes expriment une préférence pour l'esquisse A**. L'esquisse B reste appréciée avec 25,8% des répondant•es qui la choisissent.
Beaucoup de personnes proposent un mix des deux esquisses.

Il est intéressant de noter que les gens qui préfèrent l'esquisse A et ceux qui préfèrent l'esquisse B présentent majoritairement des **points positifs similaires** :

- La **présence forte d'arbres**, la **végétalisation** importante et l'**ombre** apportée
- L'effet **aéré, simple, clair et reposant** ; les espaces peu stricts et géométriques

Les personnes qui préfèrent l'esquisse A mettent spécifiquement en avant :

- La **présence moins forte de revêtement calcaire** au sol
- Son **aspect esthétique**

Les répondant•es qui préfèrent l'esquisse B soulignent aussi :

- Le **maintien des pavés**, le meilleur traitement de la jonction entre la rue de Boigne et la place des Eléphants
- Les **espaces d'eau plus plaisants** et mieux répartis
- L'**accès plus pratique** pour les riverains du 2bis et 4 rue de Boigne

> *Plus de vert ! Si on veut vraiment créer un îlot de fraîcheur, besoin de grands arbres !*

Les gens qui mettent en avant un mix des deux esquisses choisissent de combiner l'aménagement de la rue de Boigne de l'esquisse B et l'aménagement de la place des Eléphants de l'esquisse A. Ils demandent **le plus de végétal possible sur les deux sections** de l'aménagement.

> *Proposition A pour les Eléphants, proposition B pour la Rue de Boigne. Il faut mettre du végétal le plus possible partout ♥*

Les gens qui n'ont choisi aucune esquisse (5% des répondant•es) relèvent certains **freins** présents dans les deux propositions :

- L'**insuffisance de zones végétalisées** et d'arbres
- La trop **forte présence de sols artificialisés**

Présence de l'eau

La deuxième question portait sur la présence d'eau dans le réaménagement de la Rue de Boigne. Les réponses sont les suivantes :

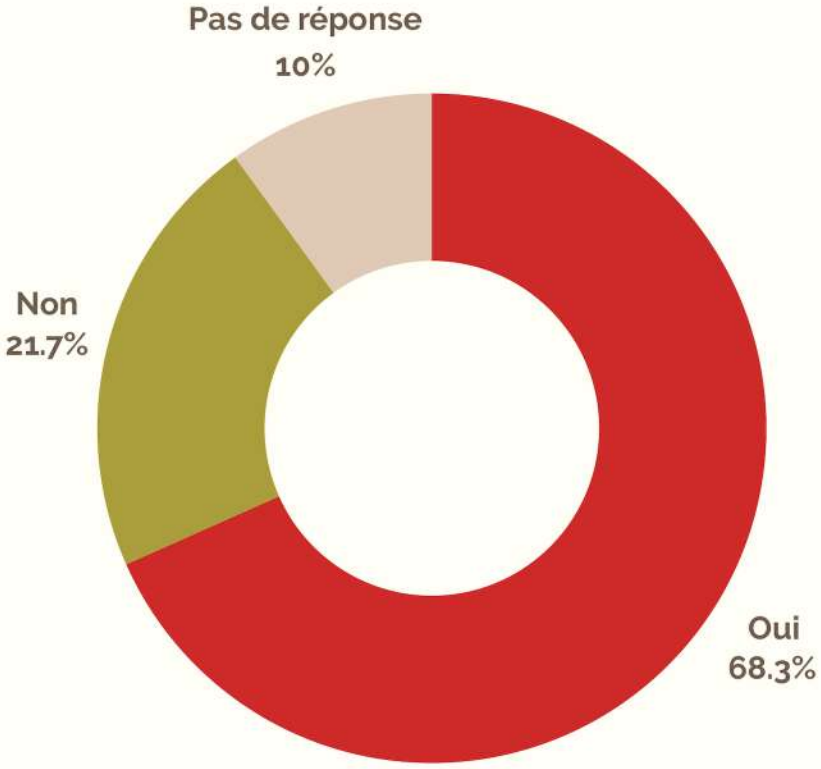

Les personnes qui sont pour une présence de l'eau mettent en avant :

- le côté **rafraîchissant**
- l'**attractivité** que cela donne à l'espace
- la **possibilité pour les enfants de jouer** dans un espace d'eau

Certaines personnes alertent quand même sur la **nécessité de ne pas gaspiller l'eau**. Elles proposent par exemple de faire une infrastructure en circuit fermé.

Les personnes qui ne souhaitent pas la présence d'eau mettent en avant l'**aspect écologique** et le **gaspillage d'eau**.
Elles notent également que **l'eau est déjà présente sur la zone avec la fontaine des Eléphants**.

> ***Pensez-vous qu'il sera judicieux d'avoir cette présence d'eau lorsque les citoyens auront l'interdiction d'arroser leur jardin potager ?***

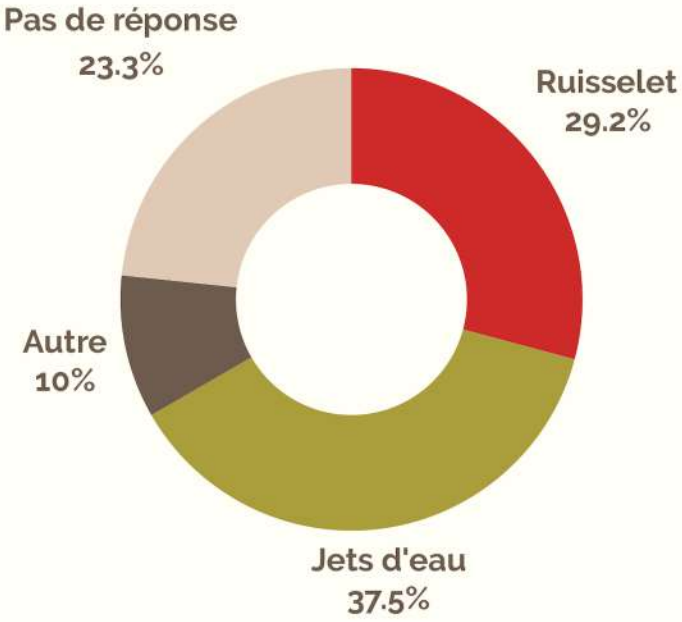

Sur le type d'aménagement, le groupe interrogé préfère légèrement les **jets d'eau** au ruisselet.

Les gens qui préfèrent les jets d'eau apprécient :

- Le fait que les jets peuvent devenir un **espace de jeu** : cela attirera plus d'usager•ères et fera de l'espace un endroit joyeux et vivant
- Le fait que ces jets d'eau peuvent **fonctionner avec un bouton poussoir**

Les gens qui préfèrent le ruisselet mettent en avant :

- Le **bruit du ruisselet**, qui serait plus doux que celui des jets d'eau
- Le côté plus **naturel** du ruisselet
- L'**aspect esthétique**
- La possibilité de mettre des **plantes** dans le ruisselet (sur le modèle des bassins dans le parc du Verney)

> ***Quelque chose qui permette aux personnes (enfants notamment) de se rafraîchir en cas de grosses chaleurs. Les jets d'eau sont un bon exemple, mais pas le seul (brumisation, etc.)***

Certaines personnes proposent d'autres idées :

- Plusieurs répondants et répondantes notent le **besoin de fontaines d'eau potable** dans l'espace public.
- Une personne propose un **bassin avec des poissons** et une personne propose de connecter la présence d'eau à la Fontaine des Eléphants.
- Une personne mentionne que ces aménagements feraient une bonne solution temporaire avant de **découvrir la Leysse.**
- Villes à prendre en exemple : Séville ou Bordeaux (pour son miroir d'eau)

> ***Un ruisseau le plus naturel possible.***

Végétalisation

Seules deux personnes (sur les 120 personnes ayant rempli un questionnaire) ont exprimé un **avis contre la végétalisation** de la rue de Boigne. Elles indiquent comme raison principale le fait que, pour elles, **les espaces végétalisés actuels sont suffisants**.

Cela signifie également que le projet de végétalisation est accepté ou plébiscité par plus de 98% des répondant•es.
Ces personnes présentent tout de même des visions différentes de la végétalisation, et font des propositions variées.

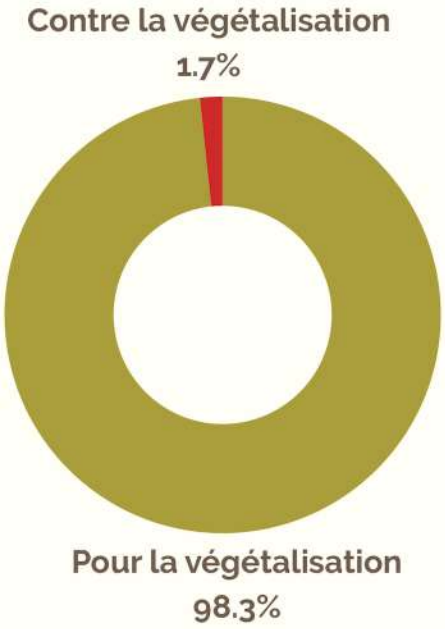

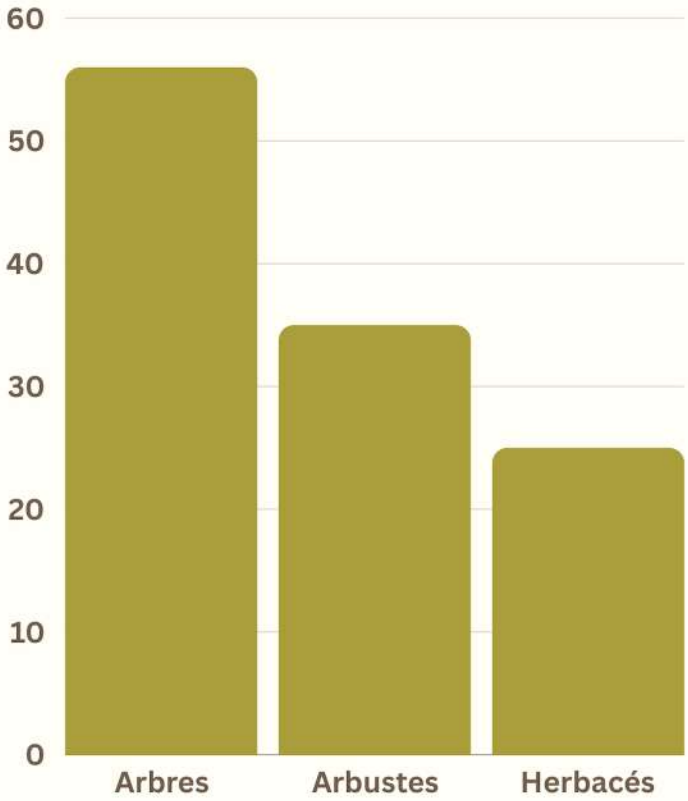

Sur la question des différentes strates de végétalisation, **56% des personnes ayant répondu au questionnaire demandent des arbres**, 35% demandent des **arbustes** et 25% demandent des **herbacés**.
En termes de **proportion de l'espace** à utiliser, une partie des répondant•es proposent un **tiers** de l'espace, mais ce chiffre monte parfois jusqu'à 50% ou 80% de la surface. Plusieurs personnes (environ 5%) demandent de **végétaliser le plus de surface possible** en fonction des autres contraintes.

Les personnes interrogées mettent également en avant d'autres points plus spécifiques qu'elles souhaiteraient voir pris en compte dans l'aménagement des espaces végétaux.

Sur les types de végétaux :

- 18% des personnes interrogées demandent la présence de **fleurs** ou d'**essences végétales colorées**, que ce soit pour leur aspect esthétique ou pour leur effet sur la biodiversité (plantes mellifères).
- 9% des personnes demandent la présence de **pelouse** ou d'**herbe**. Une personne s'y oppose (moins de 1% des réponses).
- 5% des personnes mettent en avant l'importance d'utiliser des **essences végétales locales**.
- 3% des personnes mettent en avant l'intérêt d'avoir des **essences végétales comestibles** (herbes aromatiques, arbres fruitiers, ...).

> ***Plantes mellifères (attirent les insectes pollinisateurs), plantes du coin.***
> ***Elles doivent prendre le plus d'espace possible, c'est nécessaire et urgent compte tenu des prévisions catastrophiques.***

Sur l'aménagement de l'espace :

- 22% des personnes mettent en avant le besoin d'**utiliser les végétaux pour créer des zones d'ombre** et de rafraichissement.
- 11% des personnes mettent en avant le besoin et l'envie d'avoir des **espaces pour s'asseoir**, que ce soit sur des bancs ou dans l'herbe
- Quelques personnes expriment une aversion aux copeaux de bois et morceaux d'ardoises parfois utilisés sur les zones de plantation (avec une préférence pour le bois parmi les deux choix).

> ***Différentes hauteurs d'arbres, pour avoir de l'ombrage. Différentes variétés locales et colorées pour égailler tout en éduquant sur la flore locale. Si l'espace le permet, une zone d'herbe pour s'asseoir serait intéressante.***

Les points de vigilance :

- Pour 8% des répondant•es, il faut **faire attention à la hauteur et à la taille des végétaux** plantés pour ne pas gêner la perspective, les fenêtres des habitations et les vitrines des commerçants.
- Pour 3% des personnes, il faut prendre en compte la question des **allergies au pollen** dans le choix des essences végétales intégrées à l'aménagement.
- Pour 2% des répondants et répondantes, il faut faire attention à **choisir des essences végétales qui ne consomment pas trop d'eau**.
- Pour 2% des personnes, il faut faire attention à ce que les espaces végétaux puissent **rester propres** (déchets jetés par les utilisateurs ou déjections animales, notamment des chiens).

> ***Il faut des arbres ! Qui puissent protéger cet espace urbain de la chaleur dans quelques années. Des grands arbres avec de la place pour leurs racines. [...] En revanche j'ai plus de mal avec les zones végétales basses qui finissent en dépotoirs pour chiens, humains mal élevés et donc déchets.***

> ***PAS d'ARBRES (car ça va cacher les vitrines des commerces). Je privilégie les fleurs, les arbustes (PETITS) et les plantes pour que ce soit attrayant.***

Certaines idées ne sont proposées qu'une fois mais nous semblent intéressantes à mentionner :

- Certaines personnes proposent des **essences de végétaux** à intégrer à l'aménagement : glycine, lilas des Indes, tilleul, ginko, cerisier japonais et pommier
- Certaines personnes proposent des idées d'aménagement : **pergola** ou **toilage** pour créer des zones d'ombre, **treillis** avec des végétaux grimpants, ou l'**utilisation de végétaux comme barrière aux vélos** afin de créer des espaces sécurisés pour les piétons (par exemple sous les arcades).
- Enfin, certaines personnes citent des villes à prendre en exemple pour la gestion des espaces végétalisés : Barcelone (pour ses places piétonnes) et Grenoble (pour le travail de végétalisation compatible avec les réseaux souterrains)

Espace consacré aux terrasses

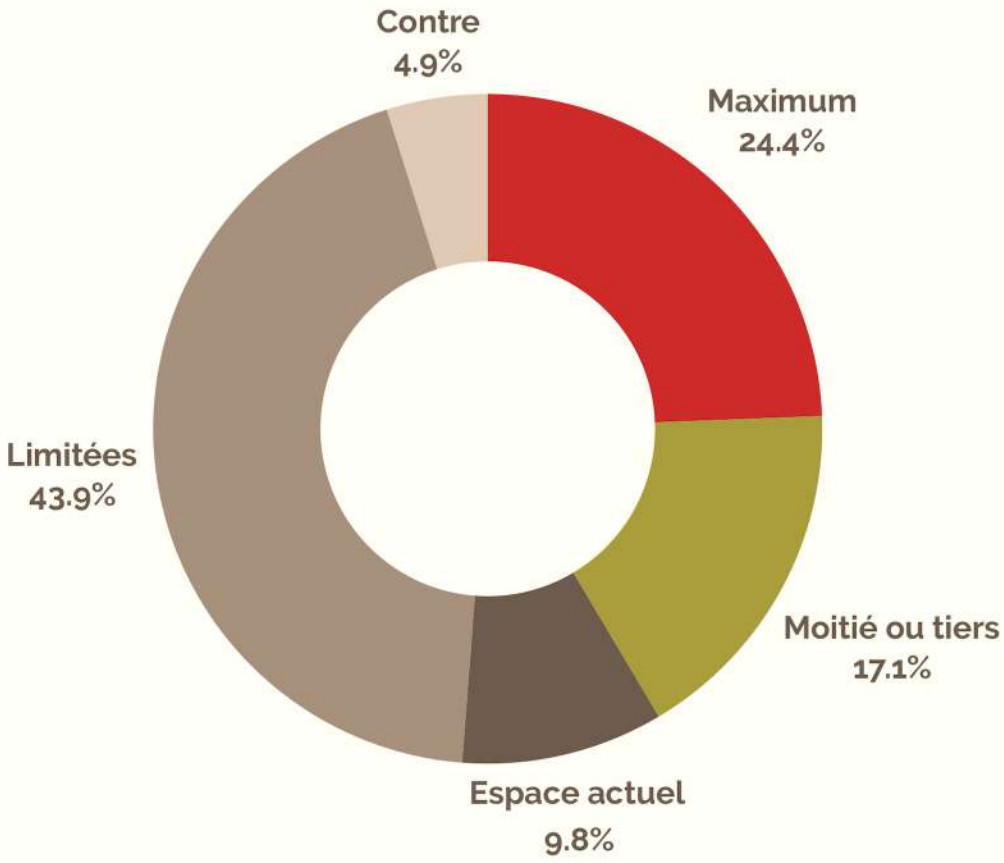

Moins de la moitié des personnes ont donné leur avis sur ce sujet. Parmi les personnes ayant répondu, une grande partie (18 personnes) demande de **limiter l'espace des terrasses** tout en restant favorables à leur présence. Les raisons avancées sont multiples :

- Donner **plus d'espace à la végétalisation** et prioriser les espaces verts
- Privilégier les **espaces publics conviviaux** qui sont gratuits
- Préserver la **perspective** entre la fontaine des Eléphants et le château des Ducs
- Limiter les **nuisances** sonores, odeurs de cigarettes, fréquentations, ...
- Eviter que les terrasses débordent devant les autres devantures

> *Pas trop grand car il n'y a pas trop de place, plus de vert que de béton.*

> ***Oui des terrasses mais pas que pour les commerçants. Des tables et de quoi s'asseoir en libre-service (possibilité de pique-niquer et faire des jeux ou travailler...).***

Le choix le plus demandé ensuite est de **maximiser l'espace donné aux terrasses**. Les personnes faisant cette demande (10 personnes) mettent en avant les points suivants :

- Le fait de pouvoir **profiter de la perspective** en étant sur les terrasses
- La possibilité d'avoir des **espaces conviviaux** dans lesquels les enfants peuvent jouer à côté des terrasses pour transformer l'espace en un endroit accueillant et familial
- Le besoin que les terrasses soient situées à l'ombre, et de préférence **à l'ombre des arbres**.

> ***Les terrasses sont l'art de la convivialité et attirent du monde, ce qui peut être intéressant pour ce secteur parfois délaissé.***

> ***Les terrasses doivent occuper une grande partie de la rue. Les terrasses c'est la vie.***

D'autres demandes et besoins émergent au sujet des terrasses :

- Installer les terrasses **le long des façades**.
- Les rendre **modulables**, démontables et esthétiques.
- Créer des **petits espaces de terrasse** qui soient plus confortables.
- Utiliser les **terrasses de part et d'autre de la rue** pour casser la vitesse des vélos et autres transports (comme un slalom / ralentisseur), ou prévoir un couloir de circulation spécifique pour ces mobilités.

> ***En décalé, gauche, droite, milieu pour casser un axe de circulation trop aisé pour les vélos qui empruntent la rue de Boigne à vive allure.***

> ***Espaces divers et de petite taille, pour varier les ambiances, plus cosy.***

Mobilier urbain

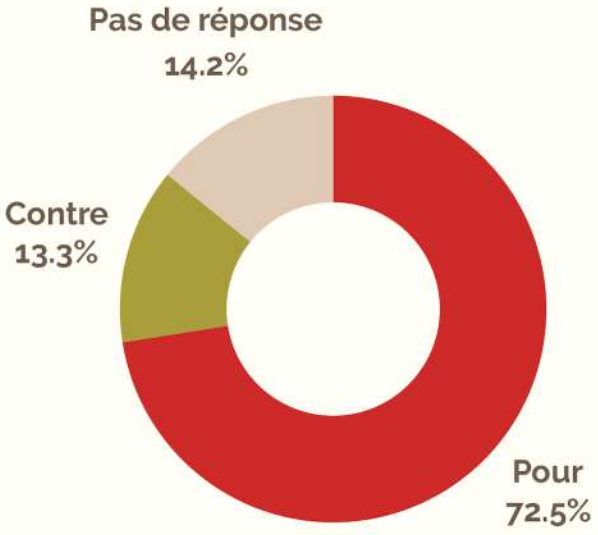

Une grande majorité des personnes ayant rempli les questionnaires sont pour **ajouter du mobilier urbain** au réaménagement de la rue de Boigne.

> *Des bancs sont nécessaires. Des tables pour repas et quatre heures, pour échanger et jouer. Une rue conviviale et vivante. Dessiner une marelle au sol.*

Beaucoup demandent des **bancs**, et quelques personnes demandent des **tables**. Un aspect qui revient souvent est le **besoin d'espace conviviaux**, peu importe le mobilier utilisé pour les créer.

> *Espaces conviviaux : bancs en vis-à-vis ou tables de pique-nique à l'ombre et au soleil.*

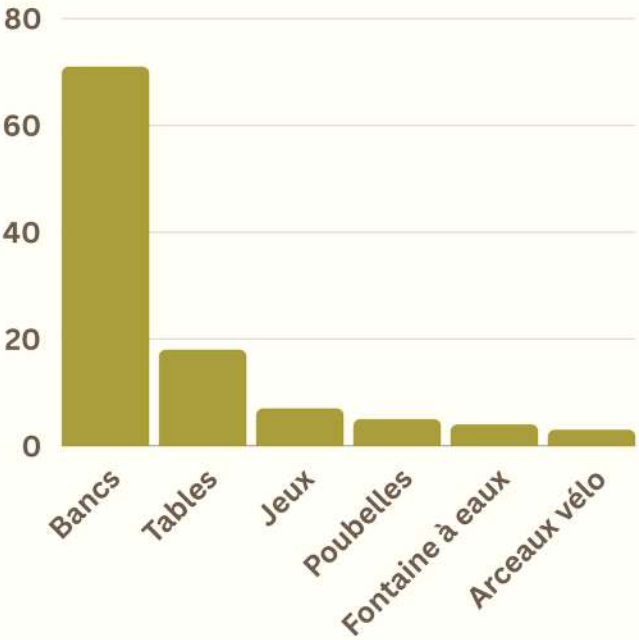

D'autres aspects reviennent aussi régulièrement :

- Des **espaces de jeu pour les enfants** (tables de jeux, aires de jeu, marelles, échecs, ...)
- Des **poubelles** avec le tri différencié pour garantir la propreté de l'espace
- Des **fontaines d'eau potable** pour remplir sa gourde ou s'hydrater
- Des **arceaux vélos** pour faciliter l'utilisation des mobilités douces

Certains aspects ne sont mentionnés qu'une fois mais restent intéressants :

- L'installation d'un **parc à chien** à proximité
- Une personne mentionne l'exemple des quais de Saône à Lyon pour le mobilier urbain et l'aspect relaxant

La place des Eléphants

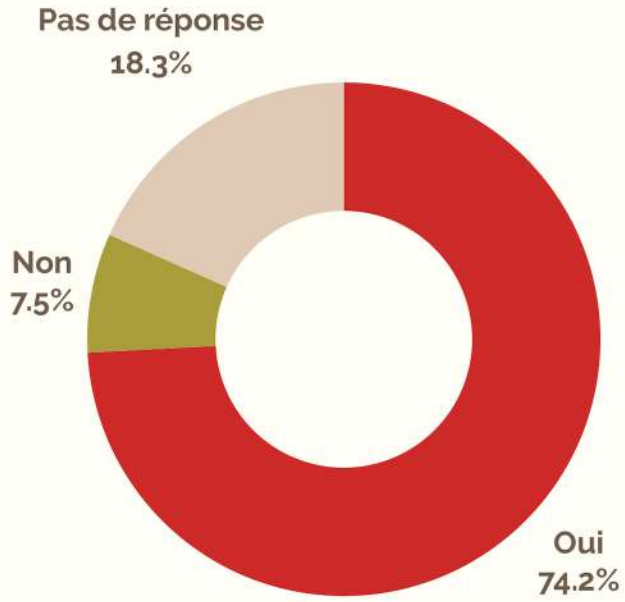

Une majorité de personne (environ 74% des questionnaires) indique être **pour la végétalisation** de la place des Eléphants.

Beaucoup de points relatifs à la végétalisation abordés précédemment sont ici également mis en avant : l'envie de végétaliser le plus possible d'espaces, le besoin de porter une attention aux allergies au pollen, l'envie de plantes mellifères et de couleur, ...

La place des Eléphants fait tout de même l'objet de **demandes spécifiques** :

- Maintenir la **vue sur le monument**, en travaillant le **végétal en arc de cercle** autour de la Fontaine, dans l'idée « d'amphithéâtre de verdure »
- Transformer cet espace en **lieu de pause** où l'on peut **contempler la fontaine**
- Prêter attention aux **traversées piétonnes** et aux raccourcis d'usage
- Utiliser les arbres pour **cacher les bâtiments moins esthétiques** de la perspective, comme le parking Ravet.

> ***Oui entourée d'arbres, de fleurs, d'arbustes, d'une pelouse, de bancs pour la contempler.***

Quelques personnes demandent à ce que la place ne soit pas réaménagée, listent quelques raisons différentes, dont notamment : **l'appréciation de son aspect esthétique actuel et du travail de pavage historique**.

Remarques générales

La remarque qui revient le plus (environ 19 fois) est la demande de **piétonnisation complète de la rue de Boigne**.

> *Je suis déçu que cette consultation concerne uniquement un petit bout de la rue de Boigne. Quand j'ai entendu parler de cette concertation, je pensais que cela concernait toute la rue et j'espérais que les voitures garées à moitié sur le trottoir allaient enfin disparaitre, c'est tellement d'un autre temps... un peu d'audace s'il vous plaît ;-)*

> ***En tant que riverains, l'idéal serait évidemment de rendre piétonne toute la rue de Boigne, pour une rue historique, beaucoup trop de véhicules circulent de jour comme de nuit.***

D'autres remarques qui reviennent :

- **Adapter les aménagements** aux personnes PMR* (4 occurrences)
- Penser les **traversées vélo** pour éviter les conflits avec les piétons (4 occurrences)
- Conserver ou réutiliser les **pavés d'origine** dans l'aménagement pour maintenir l'aspect historique de la rue (2 occurrences)
- **Adapter les aménagements aux lumières éteintes** la nuit : sécurité, ne pas bloquer le passage avec du mobilier urbain peu visible, ... (2 occurrences)
- Prévoir les travaux à une période qui permet d'**éviter de déranger les activités commerciales** : éviter les mois de novembre, décembre, janvier, mai, juin ou juillet (2 occurrences)
- Prendre en considération les avis des riverains et riveraines (2 occurrences)

> ***Je souhaite qu'une attention soit portée aux pierres historiques : les conserver et les réintégrer dans le projet en les mettant en valeur.***

> *Réaliser une piste cyclable sécurisée pour traverser le centre-ville hors rues piétonnes.*

NB : La Ville a consulté la commission accessibilité sur la question du réaménagement des espaces publics du centre ville le 29 mai 2024.

Avenue Général De Gaulle

Les retours des habitant•es et usager•ères

Choix des esquisses

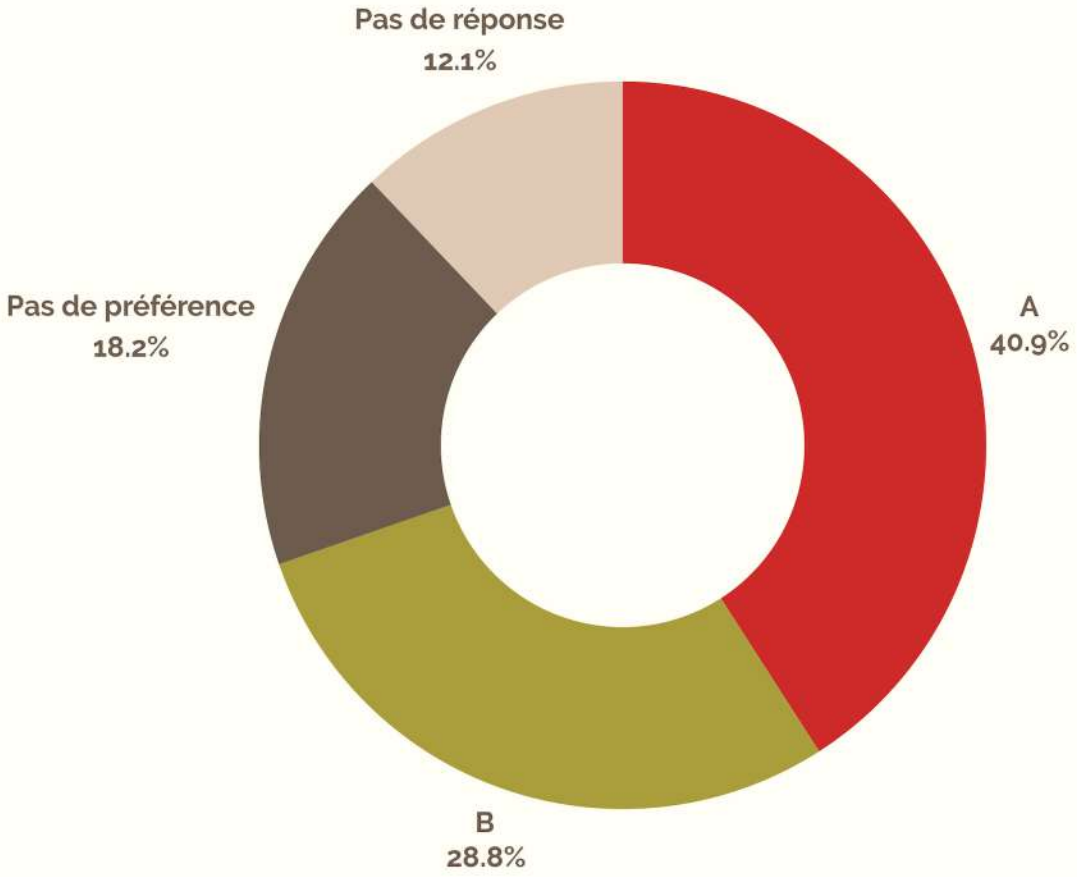

La première question du questionnaire demandait de choisir son esquisse préférée et d'expliciter pourquoi.

Les résultats montrent que 40,9% des personnes expriment une préférence pour l'esquisse A, alors que l'esquisse B est préférée par 28,8% des répondant•es. Plus de 30% des personnes interrogées n'expriment aucune préférence ou ne répondent pas à la question. Ainsi, **il est difficile de déterminer une claire préférence parmi les esquisses**.

Les personnes qui préfèrent l'esquisse A mettent en avant les points positifs suivants :

- Les **traversées piétonnes** qui donnent plus le sentiment que les voitures empruntent un espace piéton, espace plus apaisé
- L'**espace supplémentaire donné aux piétons**, notamment au niveau du square
- Les **assises** plus nombreuses au niveau du carrefour vers la mairie

Les personnes qui préfèrent l'esquisse B relèvent d'autres points positifs :

- La **proportion plus élevée de végétalisation** et d'espaces perméables
- Le nombre plus important de **traversées piétonnes**
- Le **nombre plus limité de places de stationnement**
- Le fait qu'il n'y ait **pas d'usage défini pour le square Albstadt** : les répondant•es expriment le souhait qu'il reste un espace végétalisé et fleuri

Traversées piétonnes

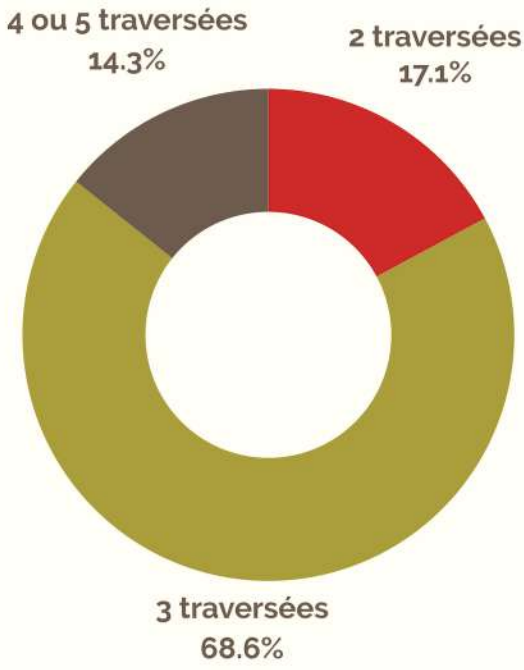

La demande la plus fréquente est celle de **conserver l'aspect des traversées piétonnes de l'esquisse A** (revêtement de couleur différente, traversées rectilignes, meilleure accessibilité dans les espaces végétalisés), **tout en conservant le nombre et l'emplacement des traversées telles qu'elles sont dessinées sur l'esquisse B** (une à chaque extrémité de la rue, et une au niveau du square Albstadt).

Il est aussi demandé par certain•es de passer l'avenue Général De Gaulle et la place du 8 mai 1945 :

- en **zone piétonne** (demandé par 7 personnes),
- en **zone de rencontre** avec priorité aux piétons (demandé par 5 personnes),
- en **zone avec une circulation à sens unique** (demandé par 1 personne).

> ***Plutôt passer cette rue en zone de rencontre (20 km/h), pour la rendre traversable par les piétons et vélos en sécurité sur toute sa longueur, sans passages protégés particuliers. Prévoir les aménagements (mobiliers urbains, végétalisation, arbres, couleur revêtement...) adaptés pour la "lisibilité" et la réduction naturelle de la vitesse de cette zone de rencontre. Un tel aménagement serait cohérent avec l'objectif de ville apaisée et de limitation de la voiture en ville.***

Plusieurs personnes soulignent également le **besoin de sécurisation du carrefour entre l'avenue Général De Gaulle et la place du 8 mai 1945 pour les piétons**.

Les places de stationnement

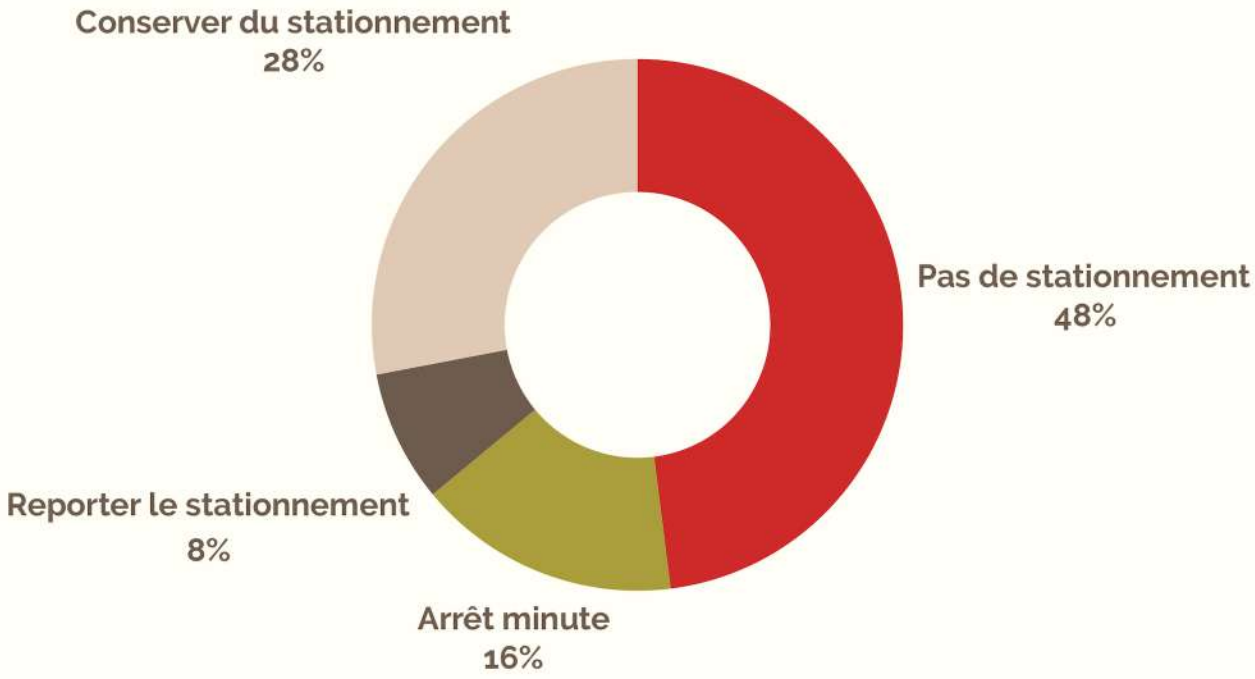

Près de la moitié des répondant•es demandent à ce qu'il n'y ait **aucun stationnement** dans le réaménagement de l'avenue Général De Gaulle, hors places PMR et arrêt minute livraison (AML). Elles soulignent la présence de parkings en ouvrage à proximité et le besoin de limiter la place de la voiture en ville.

Environ 16% demandent des **places de stationnement à courte durée**, notamment pour permettre aux riverains de charger leur véhicule. Une attention doit être portée à assurer le respect des délais de stationnement.

> ***Résidant avenue Général de Gaulle, nous avons une place au parking Ravet. Pour charger-décharger ponctuellement notre voiture, nous avons besoin de places. Il ne faut donc pas limiter celles-ci aux PMR, livraisons et auto partage. Des emplacements situés aux extrémités de l'avenue semblent le plus pratique.***

Quatorze personnes demandent à **maintenir plus de stationnement**. Elles citent parfois un nombre de places (7, 10, 20 ou 30). D'autres personnes soulignent qu'il faut garder "suffisamment" ou "beaucoup" de stationnement pour la clientèle des commerces, les déplacements des personnes âgées ou à mobilité réduite, ...

Quatre personnes souhaitent **que le stationnement supprimé soit reporté dans les rues adjacentes**.

D'autres remarques ne reviennent que ponctuellement mais restent intéressantes à relever :

- La possibilité de mettre en place du **stationnement en épi** pour pouvoir stationner plus de véhicules (2 personnes).
- La volonté que la municipalité soit exemplaire dans la politique de suppression des places de parking, et **limite donc les places devant l'Hôtel de Ville**.
- Le besoin de signalétique pour **indiquer les parkings en ouvrage** et la gratuité des 30 premières minutes de stationnement en surface.
- L'idée de créer une application pour **réserver sa place de stationnement** quand on vient dans un commerce.
- L'opportunité d'**installer des bornes pour encadrer le stationnement** de courte durée (comme à Aix les bains).
- La nécessité pour les **personnel•les de santé** d'avoir une **solution de stationnement durable** quand elles et ils vont voir leurs patients à domicile (tarif préférentiel ou gratuité du stationnement).

NB : Le **laboratoire** présent sur le périmètre du réaménagement indique également avoir besoin de **stationnement spécifique lié à son activité**. Le questionnaire rempli indique qu'avoir **trois places réservées** au laboratoire sur le secteur leur semble indispensable. Il souligne notamment le besoin d'**arrêts minutes** pour que les coursiers et professions libérales qui transportent des échantillons médicaux puissent se garder à proximité.

> ***Pour nous (équipe du laboratoire) ; chaque point est critique : nécessité d'avoir un ou plusieurs arrêts minutes pour nos coursiers (avec de nombreuses mallettes de transport d'échantillons médicaux à température de transport réfrigéré ou congelé), ou nos infirmières libérales (qui ramènent leurs prélèvements, la moitié de notre activité). Un minimum de trois places réservées nous paraît indispensable au vu des restrictions de places sur le secteur.***

On trouve également des remarques sur la question plus large des mobilités :

- Quatre personnes soulignent le besoin d'**arceaux à vélo**.
- Une personne relève le besoin de **pistes cyclables sécurisées** et séparées des piétons.
- Une personne demande la **gratuité des transports en commun**.

Square Albstadt

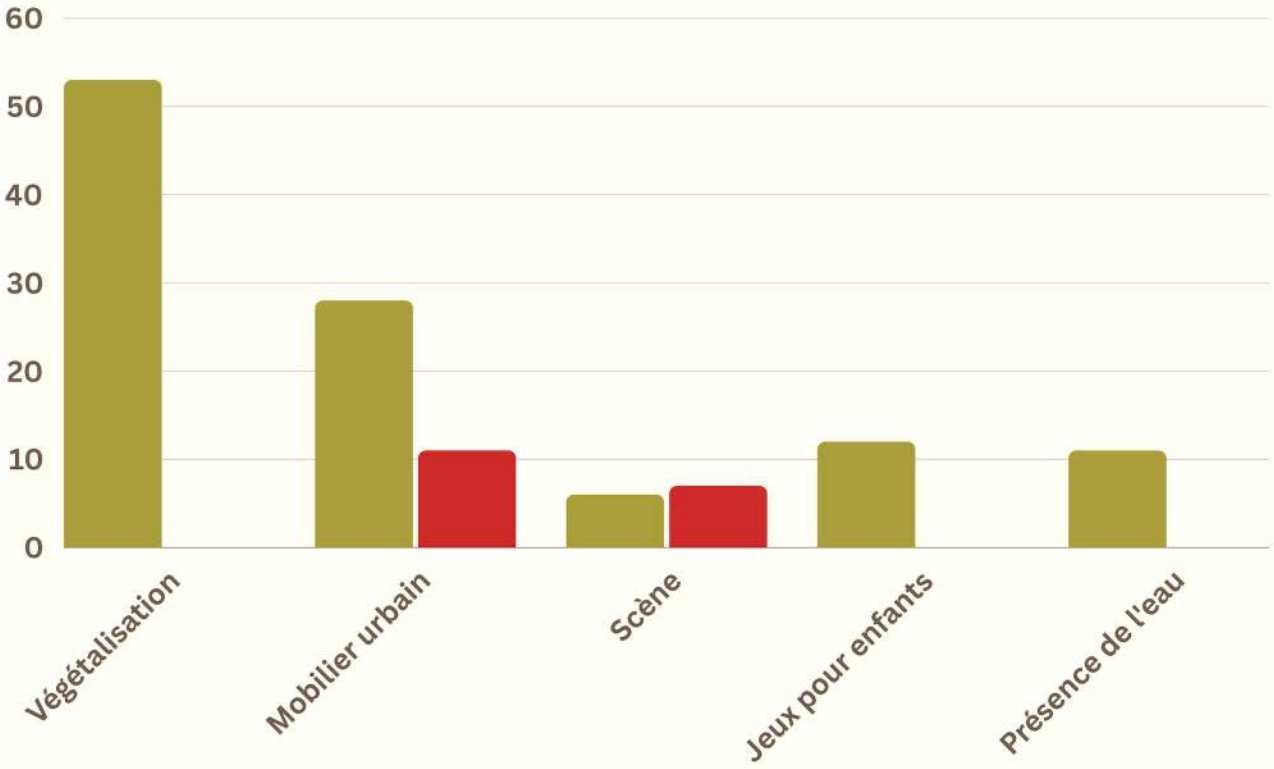

Plusieurs propositions sont portées par les habitant•es et usager•ères pour le réaménagement du square Albstadt :

- Une majorité des répondant•es demandent de la **végétalisation**, que ce soit pour des raisons de **préservation de la biodiversité** ou de **confort thermique**. Deux personnes demandent même à privilégier la végétalisation à d'autres types d'aménagement.
- Le **mobilier urbain** est demandé par 28 personnes, avec une préférence pour les **assises et bancs**. Une personne demande même des tables de pique-nique. Le mobilier urbain fait aussi l'objet de réticences, avec 11 personnes qui s'opposent à son installation, évoquant les **fréquentations et dangers** qui pourraient en découler.
- La **scène** fait l'objet d'un débat plus partagé, avec 6 personnes qui plébiscitent cette idée, mais 7 qui s'y opposent par **manque d'espace** et inquiétude relatives aux **nuisances sonores**, notamment pour les riverain•es à grande proximité.
- Les **espaces intergénérationnels** et **jeux pour enfants** sont demandés par 12 personnes, qui notent le manque d'espaces à destination des plus petits dans le centre-ville.
- La question de la **présence de l'eau** est elle aussi abordée, avec 9 personnes qui demandent la présence d'une **fontaine** ou de **jeux d'eau**, et 2 personnes qui demandent la présence d'un **point d'eau potable**.

> *Mobilier qui rappelle les Eléphants (aussi pour enfants, des mini éléphants à enjamber pour s'improviser Duc de Boigne).*

> *- Un jardin des 5 sens (fontaine, plantes aromatiques comestibles, pergola ...) avec des ateliers sur la biodiversité et le jardinage*
> *- Des jeux pour enfants avec des assises*
> *- Et surtout, utiliser le principe des NUDGES pour inciter les gens à pratiquer une activité sportive (passage piéton, marelle, ...)*

D'autres idées sont proposées, mais avec moins d'occurrences :

- La mise en place d'**arceaux pour vélos** afin de faciliter leur stationnement, qui est demandée par deux personnes.
- L'aménagement d'une **terrasse** ou d'un **parvis piéton**, demandé par deux personnes.
- La mise en place d'une **pergola**, demandée par une personne.
- L'installation de **toilettes publiques**, demandée par une personne.
- L'installation d'**art** dans l'espace du square, demandée par une personne.

NB : 3 des répondant•es soulignent l'importance de **maintenir une vraie visibilité** sur cet espace afin de prévenir les comportements déviants.

> *Concernant ce square, je pense qu'il faudrait réfléchir à une végétalisation. J'ai quelques réticences à l'installation de mobilier urbain tels que des bancs afin que cet endroit ne se transforme pas en endroit de "squat" comme c'était le cas avant quand il y en avait encore.*
> *Je trouve que cet endroit est plus propice à une aire de "jeux", un espace plus ludique pour les familles et notamment les enfants, chose qui fait cruellement défaut depuis quelques années à Chambéry. Un endroit multi-générationnelle et familial.*
> *Attention à la proximité immédiate avec la Villa Macornet, immeuble résidentiel et habité ! Pas de scène !*

Carrefour de l'avenue Général De Gaulle et de la place du 8 mai 1945

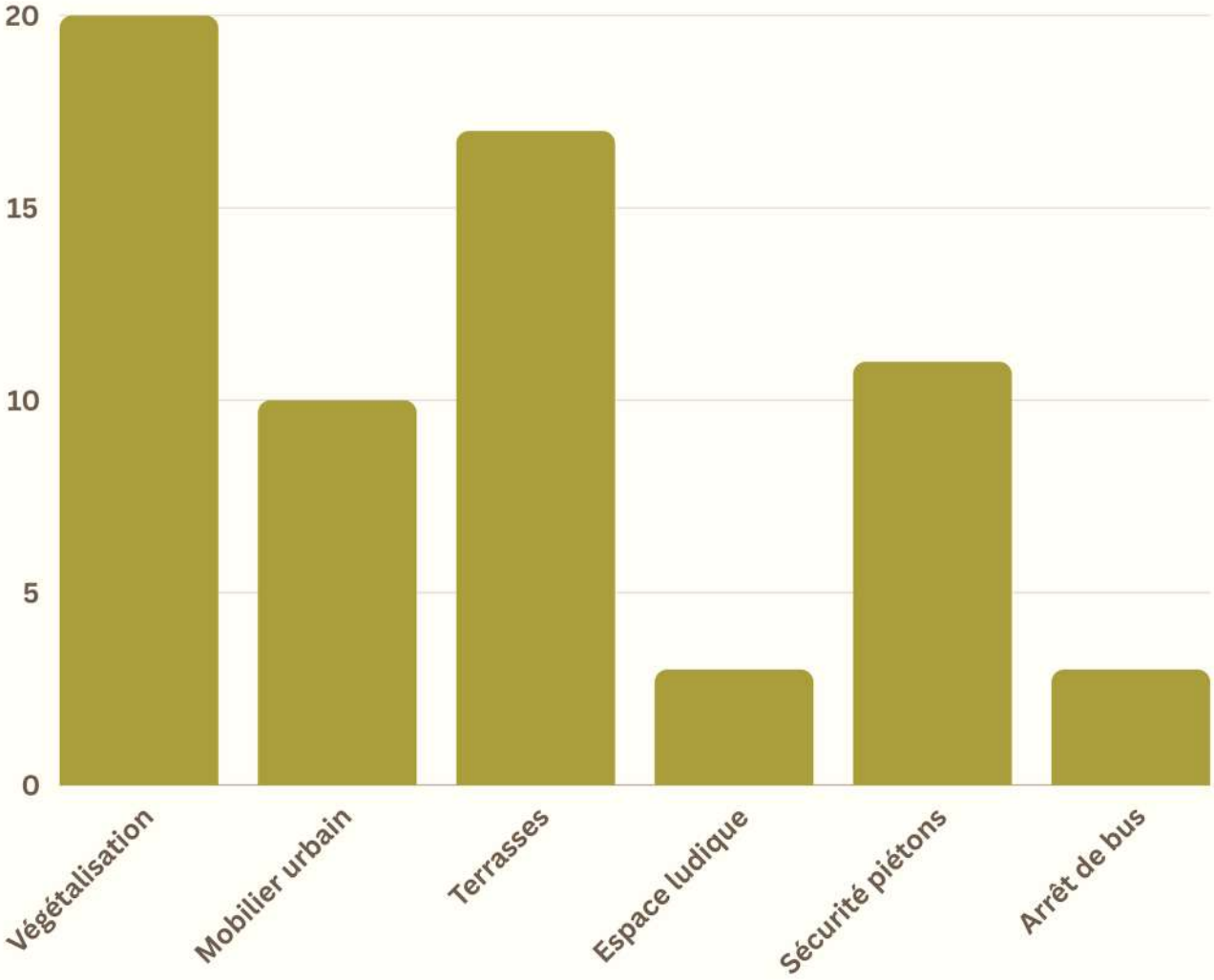

Plusieurs propositions sont portées par les habitant•es et usager•ères pour le réaménagement du carrefour entre l'avenue Général De Gaulle et la place du 8 mai 1945 :

- Environ 20 répondant•es demandent de la **végétalisation** et des **sols perméables.** Ces personnes demandent de la végétation haute (arbres et arbustes) pour apporter de l'**ombre** et **séparer les terrasses de la rue**. Elles demandent des jardinières avec des **herbes aromatiques**, et une attention à rendre les espaces végétalisés **pédagogiques** (nom des essences, ...).
- Une dizaine de personnes demandent du **mobilier urbain** : des bancs (8 personnes) et des tables (2 personnes)
- Les **terrasses** sont demandées par 17 personnes, et 2 d'entre elles soulignent l'attention à porter pour ne pas déranger le voisinage.

- Le besoin de sécurisation du carrefour pour les piétons revient 11 fois, avec l'idée d'une zone de rencontre, et l'importance de garantir la visibilité de chacun lorsque l'on traverse l'espace
- Des idées d'**espaces ludiques pour les plus jeunes** reviennent également, avec des jeux pour enfants ou des dispositifs de prêt de matériel sportif (voir le dispositif Hubbster)

> ***A minima retravailler le lien à la mairie et le centre-ville avec un revêtement pour accentuer le côté piéton prioritaire. On aurait pu imaginer mettre l'accent sur un espace piéton central, quitte à piétonniser cette rue.***

Certaines idées reviennent moins fréquemment mais semblent intéressantes à mentionner :

- Trois personnes demandent de mettre un arrêt de bus.
- Deux personnes soulignent que des **aménagements plus sobres** permettraient de mettre en avant la façade de l'hôtel de Ville et l'aménagement de l'avenue Général De Gaulle.
- Deux personnes demandent l'**installation de points d'eau potable** pour boire ou remplir sa gourde.

Remarques générales

La remarque qui revient le plus (environ 11 fois) est la **demande de mise en place d'un schéma de circulation pour les vélos** (traversées du centre-ville), avec des pistes cyclables séparées des voitures et des piétons pour garantir la sécurité de chacun ou une piste cyclable bidirectionnelle en site propre.

C'est ensuite la question de **passer l'avenue Général De Gaulle et la place du 8 mai 1945 en zone piétonne** (demandé par 8 personnes) ou en zone de rencontre (demandé par 5 personnes) qui revient le plus.

D'autres remarques reviennent moins mais restent des propositions intéressantes à examiner :

- La nécessité d'**adapter les aménagements aux personnes PMR***
- L'envie de **concevoir les espaces piétons comme des promenades** à travers la ville (prise en compte de l'ombre, de la présence de bancs ou d'autres assises, de la sécurité).
- L'idée d'utiliser les **méthodes de design actif** (sur le square ou les placettes du carrefour) pour faciliter le **jeu** et l'**activité physique** sans forcément rajouter du mobilier urbain.
- L'importance de prévoir des **toilettes publiques** et des **poubelles**.
- L'importance de la **maîtrise du budget** et de la **lutte contre le gaspillage** des ressources municipales est aussi soulignée.

> *On ne règle pas l'errance / la pauvreté en enlevant des bancs. Il faut montrer aux personnes âgées et PMR que la ville est pour eux.*

> ***La maîtrise d'un budget et la lutte contre le gaspillage doivent animer vos débats afin de respecter ceux qui contribuent financièrement à alimenter le budget de la Ville. Ne les décevez pas.***

NB : La Ville a consulté la commission accessibilité sur la question du réaménagement des espaces publics du centre ville le 29 mai 2024.